

ENCOMBRANTS

CHAQUE PREMIER MARDI DU MOIS

à l'endroit des ordures ménagères

Oui

Max. 2m³ par ménage



Non



Non



A RAPPORTER
AU MAGASIN



Qu'est ce qu'un encombrant :

Les encombrants sont des objets volumineux de plus de 60cm. Ils sont souvent composés de plusieurs matériaux comme du bois, du métal, du plastique, etc.

vieux meubles | canapés | matelas | tapis | ustensiles de cuisine | accessoires de décoration | autres gros objets qui ne peut être jetés avec les ordures ménagères.

N'est pas considéré comme un encombrant :

Objet petit pouvant être mis aux ordures ménagères

Gravats (pots en terre, béton etc), Matériel électronique, Déchets toxiques (restes de produits ou peinture) ceux-ci doivent être rapportés dans un ESREC

Pour les objets en bon état : penser aux œuvres caritatives

Donner... mieux que jeter !

La collecte et l'élimination des déchets coûtent de plus en plus cher aux communes. Ne jetez pas des objets encore en bon état... Il existe plusieurs solutions pour donner une seconde vie aux objets que vous ne voulez plus.

Le site www.keepinuse.ch grâce auquel vous pouvez simplement donner les objets dont vous n'avez plus l'utilité.

Les associations caritatives chez qui vous pouvez déposer vos affaires, ou qui collectent vos objets les plus encombrants sur appel.

Emmaus : 022 342 39 59

Caritas: 022 884 99 99

Armée du Salut : 0848 276 254

Vous pouvez les revendre grâce à des sites tels que www.ricardo.ch ou www.anibis.ch

POUR LA REDUCTION DE LA QUANTITE DE NOS DECHETS

La fabrication d'un objet utilise une grande quantité de ressources et d'énergies (extraction, transformation des matières premières, transports, etc.) et génère des pollutions multiples dont l'émission de CO2. C'est pourquoi, il serait bien que l'on partage, répare ou emprunte des objets, plutôt que d'acheter du neuf, ainsi on prolonge leur durée de vie et on limite notre impact sur le climat.

RÉPARER PLUTÔT QUE JETER!

Remplacer la fermeture éclair de son pantalon ou réparer l'écran de son téléphone portable ? Rien de plus facile !

Prolonger la durée des objets en les faisant réparer auprès de commerces, artisans et entreprises locaux, ce geste s'inscrit dans une perspective d'économie circulaire qui vise à maintenir les objets et les matières le plus longtemps possible en circulation.

- Utiliser un objet le plus longtemps possible, en le faisant réparer, évite ou retarde l'impact environnemental de la production d'un nouvel objet.
- Diminuer la quantité de déchets produits, ainsi que l'énergie nécessaire à leur recyclage.

Un site répertorie les adresses des entreprises et des artisans qui travaillent près de chez vous en fonction de vos besoins de réparation (électronique, accessoires vestimentaires, meubles, etc.)

www.ge-repare.ch



RÉUTILISER PLUTÔT QUE D'ACHETER DU NEUF

Le projet « ge-réutilise » encourage les consommateurs à réutiliser les objets (en acquérant des objets de seconde main ou en louant auprès d'acteurs locaux) plutôt que d'en acheter des neufs. Il s'inscrit dans une perspective qui vise à maintenir les objets et les matières le plus longtemps possible en circulation.

www.ge-reutilise.ch

LOUER PLUTÔT QUE D'ACHETER

Besoin d'une perceuse, d'un appareil à crêpes, d'une tente, ou d'une boule à facette ?

Objets de bricolage, de cuisine, de fête ou de voyage nous permettent de vivre des expériences privilégiées. Par contre, ils sont loin d'être utilisés quotidiennement et peuvent être facilement partagés ! Vous trouverez un grand catalogue d'objets pouvant être empruntés auprès de :

www.manivelle.ch

DONNER L'OBJET DONT VOUS N'AVEZ PLUS L'UTILITÉ

Ou adopter celui qui vous est utile et participer au cercle vertueux.

www.keepinuse.ch